

Agriculture et colonisation.

RAPPORTS INTÉRIMAIRES.

PREMIER RAPPORT.

Le Comité spécial permanent de l'Agriculture et de la Colonisation présente son premier rapport comme suit :

Le comité recommande que la Chambre l'autorise à employer, quand il le trouvera bon, un sténographe pour sténographier les témoignages.

THOS. BAIN,
Président.

Chambre des Communes,
25 avril 1899.

Approuvé par la Chambre, 25 août.

DEUXIÈME RAPPORT.

Le Comité spécial permanent de l'Agriculture et de la Colonisation présente son deuxième rapport comme suit :

Le comité recommande que la Chambre autorise l'impression, dans la proportion numérique ordinaire d'anglais et de français, sous la forme de brochures, en avance de la publication du rapport final du comité de vingt mille (20,000) exemplaires de chacun des témoignages donnés devant le comité durant la présente session du parlement sur les sujets suivants : " L'engraissement des poulets," " Les améliorations dans la production des récoltes," " Le commerce de pommes du Canada," et " La fabrication du beurre"; et que quinze mille (15,000) exemplaires de chacune des dites brochures soient affectés à l'usage des membres du parlement, et cinq mille (5,000) à l'usage du ministère de l'Agriculture.

THOS. BAIN,
Président.

CHAMBRE DES COMMUNES,
19 mai 1899.

Approuvé par la Chambre, 19 mai.

TROISIÈME RAPPORT.

Le Comité spécial permanent de l'Agriculture et de la Colonisation présente son troisième rapport, comme suit :—

Le comité recommande que la Chambre autorise l'impression immédiate, dans la proportion numérique ordinaire d'anglais et de français, sous la forme de brochures en avance de la publication du rapport final du comité, de vingt mille (20,000)